



Bulletin de participation

CONSTRUCTION DE L'ASCENSEUR POUR PERSONNES A MOBILITE REDUITE A LA MADELEINE

Votre don donnera lieu à l'envoi d'un reçu fiscal au nom de l'émetteur du chèque et vous recevrez par e-mail la newsletter qui vous informera de l'avancement des travaux.

NOM :
Prénom :
Adresse :
E-Mail :

OUI,

⇒ je verse un don de€ pour la construction de l'ascenseur PMR de La Madeleine.

chèque à libeller à l'ordre de « Madeleine-Accessibilité »
et à renvoyer accompagné de ce coupon à :

«Madeleine-Accessibilité »
14 rue de Surène
75008 PARIS

en tant que particulier : mon don est déductible de l'Impôt sur le Revenu à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable ; ainsi un don de 100 € me coûte 34 € ; un don de 1500 € me coûte 510 €... (Art. 200 du CGI).